

Réf: Dossier N° 141523

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CANAAN ELECTRICITE ET CONSTRUCTION BATIMENT DE COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET PETIT
BASSAM, Lot 1096, Ilot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 12 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CANAAN ELECTRICITE ET
CONSTRUCTION BATIMENT DE COTE D'IVOIRE »

Objet : -Architecture et ingénierie bâtiment
-Bâtiment et Travaux Publics
-Automatisme
-Climatisation bâtiment et industrielle
-Énergie solaire
-Caméra de surveillance
-Porte motorisée
-Barbelé électrique et non électrique
-Vente de matériels de construction
-Prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET PETIT BASSAM, Lot 1096, Ilot 77

Dirigeant(s) : M EHUI AKA FREDERIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05182 du 16/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42136/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

